

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE GESTION ET PROTECTION DE LA NATURE *en alternance en bi-qualification*

Préparation au BTSA et aux métiers sportifs de la montagne en deux ans après le BAC

PRÉPARATION AU BTSA

Enseignement général : communication, anglais, EPS, éducation socio-culturelle, économie.

Enseignement professionnel : expertise naturaliste (biologie, écologie, mathématiques, informatique), génie écologique, éducation à l'environnement et au développement durable, concertation et médiation environnementale, conduite de projet.

PRÉPARATION AUX MÉTIERS SPORTIFS

Chaque jeune se prépare à un ou deux métiers sportifs de la montagne (montagne hivernale et montagne estivale) sur **une journée de pratique sportive par semaine** de présence au CFMM.

Encadrement par des formateurs spécialisés et des intervenants professionnels du secteur de l'environnement et des diplômés d'Etat du domaine sportif.

La bi-qualification sportive

Section Sportive de l'Enseignement Agricole (SSEA)

- Préparation au Diplôme d'État de moniteur de ski alpin et nordique
- Préparation au Brevet National de pisteur secouriste alpin et nordique
- Préparation au Diplôme d'État d'Accompagnateur en Moyenne Montagne
- Préparation au Diplôme d'État d'escalade



Randonnée



Ski



Escalade

Les avantages du CFMM

- Formation Générale Commune aux Métiers d'Enseignement, d'Encadrement et d'Entraînement des Sports de Montagne (FGMEEESM, anciennement "Tronc commun") en partenariat avec l'Ecole Nationale de Ski et d'Alpinisme (ENSA) pour les élèves ayant les prérequis.
- Formation aux Premiers Secours en Equipe (PSE 1 et 2).
- Préparation au Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique (BNSSA).
- Certification Sauveteur Secouriste du Travail

Devenez technicien supérieur en pluriactivité grâce à l'alternance et à la bi-qualification !

Former en bi-qualification sportive des techniciens capables de gérer et de protéger des écosystèmes en effectuant des missions d'expertise naturaliste, d'éducation à l'environnement et de gestion de projets dans les espaces naturels.



Sélection sur dossier et motivation

Étude du dossier déposé sur **Parcoursup** (bulletins, appréciations, lettre de motivation,...).

Les candidat(e)s sélectionné(e)s seront convoqué(e)s en avril pour différents tests scolaires et sportifs :

ENTRETIEN INDIVIDUEL DE MOTIVATION

sur la conduite d'un BTSA GPN en bi-qualification

TEST ÉCRIT DE FRANÇAIS

Sélection sportive

TEST DE RANDONNÉE EN MONTAGNE

750 m de dénivelé positif par heure sur un parcours de 11 km et entretien individuel en mai ou début juin.

TEST DE PRATIQUE DE L'OPTION AU CHOIX

- Ski alpin, dans une station du massif des Aravis en mars ou avril : descente libre, grands virages et godilles.
- Ski nordique : entretien technique
- Escalade : épreuve niveau 6A

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE GESTION ET PROTECTION DE LA NATURE *en alternance en bi-qualification*

Prérequis

Le BTSA GPN est accessible aux titulaires d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel ou d'un diplôme de niveau IV. Une bonne motivation pour les métiers de la protection et gestion de la nature est requise et une première expérience (stages ou engagements environnementaux) est un atout.



Organisation de l'examen

BTSA GPN

Examen structuré en contrôle continu sur quatre semestres qui permettent de valider 120 ECTS.

DIPLÔMES SPORTIFS

Parcours individualisés : présentation individuelle des étudiants aux différents tests sportifs concernés, en fonction du niveau sportif atteint.

Lieux

Les cours se déroulent au CFMM à Thônes.

Les stages se réalisent dans des structures au choix de l'étudiant, en lien avec le BTSA GPN (gestion d'espèces et de milieux naturels, animation nature, expertise naturaliste, protection de l'environnement) mais aussi en lien avec la formation sportive (station de ski, ...)



La pédagogie de l'alternance

Les formations par alternance sont basées sur l'immersion d'un élève ou d'un étudiant dans le monde socio-professionnel en complément de formations théoriques classiques. Ces différents temps et lieux de formation s'inscrivent dans un véritable projet pédagogique.

Les avantages du CFMM

Le CFMM propose une "alternance pluriactive". Le temps est partagé à proportions égales entre école et entreprises sous un statut de stagiaire de la formation initiale scolaire du ministère de l'agriculture.

Statut et régime des étudiants

- **Statut scolaire** : formation en alternance régie par des conventions de stage.
- La rémunération, non-obligatoire, est laissée à la discrétion des structures d'accueil de stage.

Régime externat ou ½ pension

Poursuite d'études

Le BTSA GPN donne accès en priorité à des licences professionnelles, dans des domaines tels que l'écotourisme, l'accompagnement de projets en milieu rural, le développement durable ou la protection des milieux naturels. Les meilleurs élèves peuvent aussi intégrer une école d'ingénieur. (onisep.fr) Le BTSA GPN ouvre aussi l'accès aux licences générales dans les domaines de l'écologie ou d'aménagement du territoire.

Il est aussi possible de poursuivre ses formations sportives.

Indicateurs de performance

Les informations détaillées sont accessibles sur notre site Internet : « calendrier et tarifs ».

<https://www.cfmm.fr/qui-sommes-nous/quelques-chiffres/>

Coûts et financements

Les informations détaillées sont accessibles sur notre site Internet : <https://www.cfmm.fr/tarifs/>

Des solutions de financement (bourses, aides financières pour les stages à l'étranger) sont disponibles.



Notre site Internet
www.cfmm.fr



Contact
04 50 02 00 79
mfr.cfmm@mfr.asso.fr



MFR DES METIERS DE LA MONTAGNE - CFMM
1 route de Tronchine BP 51 - 74230 THÔNES



Ministère de tutelle : Ministère de l'agriculture
SIRET 328 037 247 00017
Organisme de formation 82 74 00 229 74